

# Les différents statuts juridiques



Les tableaux comparatifs permettent d'avoir un point de vue d'ensemble sur les points communs et différences entre les statuts juridiques qui existent en France. La comparaison se fait sur 3 aspects : **juridique, social et fiscal**.

Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique Juridique

	ME	EI	EURL / SARL	SAS / SASU
<b>Termes</b>	Micro-entreprise Anciennement l'auto-entreprise	Entreprise individuelle	<b>EURL</b> : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée <b>SARL</b> : Société A Responsabilité Limitée	<b>SAS(U)</b> : Société par Actions Simplifiée (Unipersonnelle)
<b>Associés</b>	1	1	<b>EURL</b> : 1 <b>SARL</b> : 2 à 100	<b>SASU</b> : 1 <b>SAS</b> : 2 et plus
<b>Qualité de société</b> Personne morale	✗	✗	✓	✓
<b>Responsabilité</b>	Patrimoine personnel et professionnel <b>confondu</b>	Patrimoine personnel et professionnel <b>confondu</b>	Risque <b>limité à l'apport</b>	Risque <b>limité à l'apport</b>
<b>Capital</b>	✗	✗	Minimum <b>1€</b> réparti en parts sociales Apport en numéraire, nature	Minimum <b>1€</b> réparti en parts sociales Apport en numéraire, nature
<b>Création</b>	<b>En ligne</b> , facilement directement sur le site de l'URSSAF 👉 Formulaire P0 à remplir	<b>En ligne</b> , facilement directement sur le site de l'URSSAF 👉 Formulaire P0 à remplir	Rédaction de statuts, dépôt de capital, paiement des frais légaux obligatoires 👉 Formulaire M0, annonce légale	Rédaction de statuts, dépôt de capital, paiement des frais légaux obligatoires 👉 Formulaire M0, annonce légale
<b>Aides disponibles pour création</b>	1/ ARE ou ARCE 2/ ACRE sous conditions 3/ Aides régionales	1/ ARE ou ARCE 2/ ACRE sous conditions 3/ Aides régionales	1/ ARE ou ARCE 2/ ACRE 3/ Aides régionales	1/ ARE ou ARCE 2/ ACRE 3/ Aides régionales
<b>Qualité du dirigeant</b>	Exploitant individuel	Exploitant individuel	Gérant	Président
<b>Régime micro-entrepreneur</b>	<b>2 seuils de CA en fonction du secteur d'activité.</b> <b>1er seuil</b> : En cas de dépassement, paiement et déduction de la TVA <b>2ème seuil</b> : En cas de dépassement de 2 années consécutives, obligation de passer en EI ou société	La micro-entreprise devient automatiquement une <b>EI</b> lorsqu'elle dépasse les seuils de CA maximum	Possibilité de fermer la micro-entreprise et d'ouvrir une <b>société</b> pour continuer l'activité	Possibilité de fermer la micro-entreprise et d'ouvrir une <b>société</b> pour continuer l'activité

Social Social

	ME	EI	EURL / SARL	SAS / SASU
<b>Régime social</b>	Travailleur <b>non salarié</b>	Travailleur <b>non salarié</b>	Travailleur <b>non salarié</b>	Assimilé <b>salarié</b>
<b>Gestion salaire</b>	Possibilité de se faire un <b>virement</b> du compte professionnel à personnel à tout moment	Possibilité de se faire un <b>virement</b> du compte professionnel à personnel à tout moment	Possibilité de se faire un <b>virement</b> du compte professionnel à personnel à tout moment	Salaire sous forme de <b>fiche de paie</b>
<b>Cotisations sociales du dirigeant</b>	<b>22%</b> si prestataire de services <b>12,8%</b> si activité de ventes de produits finis / marchandises	<b>45%</b>	<b>45%</b>	<b>75%</b>
<b>Protection sociale du dirigeant</b>	<b>Faible</b> : Possibilité de souscrire à des contrats privés lois Madelin pour compenser la protection sociale initiale	<b>Faible</b> : Possibilité de souscrire à des contrats privés lois Madelin pour compenser la protection sociale initiale	<b>Faible</b> : Possibilité de souscrire à des contrats privés lois Madelin pour compenser la protection sociale initiale	<b>Forte</b>
<b>Paiement des cotisations sociales</b>	Rémunération à renseigner dans la déclaration d'IR et sera <b>automatiquement calculé par l'URSSAF</b>	Rémunération à renseigner dans la déclaration d'IR et sera <b>automatiquement calculé par l'URSSAF</b>	Rémunération à renseigner dans la déclaration d'IR et sera <b>automatiquement calculé par l'URSSAF</b>	Cotisations sociales <b>prélevées le mois suivant</b> la fiche de paie / le salaire

Fiscal Fiscal

	ME	EI	EURL / SARL	SAS / SASU
<b>Imposition</b>	<b>IR</b>	<b>IR</b>	Par défaut <b>IR</b> et option IS ⚠ Attention, si vous passez à l'IS, l'action est irrévocable	Par défaut <b>IS</b> et option IR pendant 5 ans maximum
<b>Charges déductibles</b>	✗	✓	✓	✓
<b>Rémunération déductible</b>	✗	✗	✓ <b>Si à l'IS</b>	✓ <b>Si à l'IS</b>
<b>TVA</b>	Exonération de TVA <b>jusqu'à certains seuils</b>	Exonération de TVA <b>jusqu'à certains seuils</b>	Exonération de TVA <b>jusqu'à certains seuils</b>	Exonération de TVA <b>jusqu'à certains seuils</b>
<b>Dividendes</b>	✗	✗	<b>Dividendes</b> Uniquement à l' <b>IS</b> <b>Flat Tax</b> Jusqu'à <b>10%</b> du capital et, au delà des 10% : • <b>45%</b> de cotisations sociales • <b>12,8%</b> d'IR	<b>Dividendes</b> Uniquement à l' <b>IS</b> <b>Flat Tax</b> Soumis à <b>30%</b> : • <b>17,2%</b> de prélèvements sociaux • <b>12,8%</b> d'IR
<b>Comptabilité</b>	<b>Simplifiée</b> : uniquement des recettes et des achats	<b>Tenue comptable et régulière obligatoire</b> : avec établissement du compte de résultat, du bilan, de la TVA, de la liasse fiscale ...	<b>Tenue comptable et régulière obligatoire</b> : avec établissement du compte de résultat, du bilan, de la TVA, de la liasse fiscale ...	<b>Tenue comptable et régulière obligatoire</b> : avec établissement du compte de résultat, du bilan, de la TVA, de la liasse fiscale ...